



ASSISES DEPARTEMENTALES DU 4 SEPTEMBRE 2015 A SORGUES

Basket-ball

Clubs présents :

| | | |
|---------------------|-----------------|------------|
| LASA | ENTRAIGUES | ROBION |
| USAP | ISLE SUR SORGUE | ROGNONAS |
| AVIGNON LA BARBIERE | MONTFAVET | ST REMY |
| CADEROUSSE | MORIERES | SORGUES |
| CARPENTRAS | NYONS | TARASCON |
| CAVAILLON | ORANGE | VEDENE |
| CHATEAUNEUF DU PAPE | PERNES | COURTHEZON |
| CHATEAURENARD | PERTUIS | |

Clubs excusés : LE THOR

Absents : SUD LUBERON, SERIGNAN

Le Président souhaite la bienvenue aux clubs présents, et il espère que tout le monde a passé de bonnes vacances et souhaite une bonne saison.

Il rappelle que le comité n'a pas augmenté les tarifs des licences, et que les clubs doivent se mettre en conformité pour les terrains.

Interventions des commissions :

COMMISSION TECHNIQUE :

La commission a commencé à travailler sur les stage de pré saison avec les U13 notamment avec le tournoi OPEN GRAND SUD, où les filles ont créé une bonne surprise à seulement 7 joueuses, par contre les garçons manquent encore de maturité sur le terrain.

Nous demandons aux clubs la mise à disposition des gymnases pour les formations des joueurs et des cadres. (Dotations prévues en fin de saison pour les clubs)

Pour le championnat des U11 il est proposé des tournois de présaison afin de démarrer ensuite avec directement les poules de niveau (2 en octobre et 1 en novembre). Il y aura une supervision par la commission pour le championnat pour des matchs plus équilibrés et ensuite pour les sélections.

Au fur et à mesure des plateaux le niveau sera affiné.

La commission transmet par envoi séparé tous les documents concernant les stages.

Club de CADEROUSSE : « combien de sites sont-ils nécessaires ? »

La commission : « il en faut au moins 3 sur les 3 jours »

Patrice Hilaire : « pour les filles en U11 tout dépendra du nombre d'équipes inscrites. »

Les panneaux sont prévus à 3.05 m pour éviter les difficultés ensuite pour les niveaux.

Club de LA BARBIERE : « nous ne sommes pas d'accord avec ce changement »
Club de ROGNONAS : « d'ailleurs il semble que le CD13 se pose la question à l'envers et propose de descendre la hauteur des panneaux ! »
Club de la BARBIERE : « il faudra voir selon le résultat »
Patrice : « nous suggérons de faire un essai pendant les plateaux »

Formations des entraîneurs :

La formation aux premiers secours étant rendue obligatoire la question est posée aux clubs : Cette formation doit-elle être incluse directement ou non ?

La réponse est unanime, la formation sera incluse dans le tarif et dans le planning.

Attention ceux qui ont déjà la formation initiateur doivent passer cette formation aux 1^{er} secours.

Le nombre de stagiaires devra être définitif avant le 14/05 date de l'évaluation.

Attention Patrice rappelle que l'aide au club pour ses interventions n'est pas un remplacement de vos entraîneurs.

COMMISSION SPORTIVE :

L'organisation des championnats s'annonce difficile, il y aura probablement 2 poules chez les séniors garçons avec des Play off et peut être 1 poule chez les filles avec des Play off.

L'avenir demande de repenser les championnats en cohésion avec la ligue.

Club de LASA : « les autres CD ont-ils les mêmes difficultés d'effectifs ? »

La commission : « nous verrons avec le Gard car là aussi il y a une crise

Club de ROGNONAS : « peut on réfléchir à aller chercher des filles dans la territorialité limitrophe de nos départements ? »

Club de LASA : « comme la saison passée la 1^{ère} année junior est-elle autorisée en U17 Filles »

La commission : « oui »

Club de MONTFAVET : « c'est bien mais dans quelle limite il faut faire attention au niveau de jeu ».

Les championnats fonctionneront sur horaires fixes selon les catégories et les clubs utiliseront les dérogations pour toute modification.

COMMISSION DES OFFICIELS :

Pas de changement dans les règlements mais application de la règle des 14 secondes.

Le 3 octobre réunion des arbitres pour mettre en place cette règle en catégorie séniors départements vos entraîneurs sont invités à y participer.

FORMATION : changement du rythme de travail sur des demi-journées le samedi matin de 8 h 30 à 12 h au gymnase de FARGUES au PONTET. Les inscriptions doivent se faire avant le 30 septembre aucune autre ne sera prise en compte après cette date.

Age minimum des stagiaires pour devenir arbitre officiel : 17 ans.

Les plus jeunes comptent des points pour la charte, mais non seulement ils sont susceptibles de jouer mais leur jeune âge peut parfois poser des problèmes sur les terrains. Nous suggérons pour eux une école d'arbitrage au sein des clubs.

Club de MONTFAVET : « on abandonne ainsi le principe du parrainage ? »

La commission : « non cela n'a rien à voir avec la limite d'âge mais avec le niveau constaté ».

Club de ISLE SUR SORGUE : « dans notre club nous favorisons beaucoup les jeunes qui ont moins de 17 ans cela risque de les décourager ».

La commission : « ils compteront de la même façon pour leur club et pourront arbitrer les jeunes. »

Club de ROGNONAS : « s'il n'y a qu'une poule en SM qu'en est-il pour les points de la charte ? »

Le Président : « dans ce cas on prendra le meilleur avantage. »

Caisse de péréquation :

Des frais de gestion de participation seront facturés en début de saison pour un montant de 10 € maxi par équipe, nous prévoyons un paiement en 3 fois sur la saison mais vous demandons de respecter le délai de paiement.

E-MARQUE :

Pour la formation nous demandons un gymnase afin de faire une réunion de démarrage, il vous faut désormais installer la nouvelle version qui changera en décembre.

En septembre les séniors ligue sont concernés, ce sera au tour des jeunes en janvier.

Les clubs qui veulent démarrer l'e-marque doivent contacter la FFBB. Nicole et Chantal sont disponibles pour les formations, nous indiquer les jours où vous serez intéressés.

Club de ROGNONAS : « une fois les équipes engagées sur l'e-marque devons-nous nous y tenir jusqu'à la fin de la saison ? »

La commission : « oui c'est exact jusqu'au bout. »

Club de MORIERES : « il nous aurait fallu une année de transition plutôt que la ligue nous annonce en juin le démarrage de l'e-marque en septembre et en plus il n'y a plus de PC disponibles au tarif proposé ».

La commission : « ceci avait été annoncé dans les délais et pour l'approvisionnement des PC il fallait voir avec la ligue ».

Rappel : le chronométreur doit tout annoncer et il doit donc également connaître son code de jeu.

COMMISSION DES FEMININES :

Le samedi 3 octobre de 8 h 30 à 13 H nous organisons en partenariat avec le CDOS la 4^{ème} journée du sport au féminin il s'agit d'une matinée très conviviale réservée aux plus de 18 ans où participent des femmes des tous les sports représentés en Vaucluse. Les exercices et petits matchs devront être encadrés par des hommes. Peuvent s'inscrire des dirigeantes, des joueuses ou des mamans ...

Merci d'adresser votre participation à Elyane CERASE au plus tôt.

Pour les plateaux baby et mini poussins, merci d'indiquer par mail au comité en retour de lecture de compte rendu s'ils auront des équipes baby et mini et s'ils souhaitent organiser des plateaux. Merci.

Le président lève la séance à 20 h 30 pour partager le verre de l'amitié.

